



**MARVEL OIL CO., INC.**  
**2250 W. Pinehurst Blvd., STE 150**  
**Addison, IL 60101, USA**

## FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Marvel Mystery Oil (Huile mystère Marvel)  
Code de produit (UGC) : MM12R (50094), MM13R (50095), MM13RC (50096)  
MM14R (50097) – Voir la section 15 pour les UGC discontinuées

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance

Utilisation du produit : Additif pour huile à moteur – Additif pour carburant  
(Enregistré auprès de l'EPA)

#### 1.3 Renseignements sur le fournisseur de la FTSS

Nom de l'entreprise : Marvel Oil Company, Inc.  
Adresse : 2250 W. Pinehurst Blvd., Suite 150  
Ville, état, code postal : Addison, IL 60101, USA

#### 1.4 Numéros de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone : 1(630)455-3700  
Numéro de télécopieur : 1(630)455-3868  
Transport : 1(800)424-9300 (CHEMTRAC)  
Assistance médicale : Appelez votre Centre antipoison local

### 2. Identification des dangers :

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification des dangers : Liquide inflammable, catégorie 3  
Irritation cutanée, catégorie 2  
Toxicité pour la reproduction, catégorie 2  
Toxicité à l'aspiration, catégorie 1

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



Pictogramme :

Terme d'avertissement :

Avertissement

Mention de danger :

Liquide et vapeur inflammables Peut provoquer une irritation cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité du fœtus. Peut être mortel si avalé et si le produit pénètre dans les voies respiratoires.

Énoncé de précaution :

Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues ou des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Tenir les récipients bien fermés. Mettre à la terre les contenants et les équipements de réception. Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions. Utiliser seulement des outils anti-étincelles. Prendre des précautions contre les décharges statiques. Porter des gants, des vêtements, des lunettes et des masques de protection. Ne pas manipuler ce produit avant avoir pris le temps de lire et de comprendre toutes

les précautions de sécurité. Bien se laver les mains après la manutention. Consulter un médecin en cas d'exposition. Si le produit se retrouve sur la peau ou les cheveux, retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée. Si le produit est avalé, appelez un centre antipoison ou un médecin. Ne PAS provoquer de vomissements. Ranger dans un endroit bien ventilé. Éliminer le contenu et les récipients selon les réglementations locales, d'état, nationales ou internationales.

### 2.3 Autres dangers

Description des autres dangers non classés : Aucun

### 3. Renseignements sur les ingrédients :

**3.1 Substance** sans objet

#### 3.2 Mélange

<b>Composant</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Concentration (% poids)</b>
Distillats de pétrole (cycloalcanes lourds hydrotraités)	64742-52-5	60 – 100 %
Distillats de pétrole (solvant Stoddard)	8052-41-3	10 – 100 %
Tricrésylphosphate	1330-78-5	0,1 – 1,0 %
Ortho-dichlorobenzène	95-50-1	0,1 – 1,0 %
Para-dichlorobenzène	106-46-7	<0,1 %

### 4. Premiers soins :

#### 4.1 Description des premiers soins

**Inhalation** : Emmener à l'air frais et faciliter la respiration profonde. Consulter un médecin si les effets persistent ou en cas d'inconfort.

**Peau** : En cas de contact cutané, rincer abondamment avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Appeler un médecin si une irritation se développe ou persiste.

**Yeux** : En cas de contact oculaire, rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant. Consulter un médecin si l'irritation persiste

**Ingestion** : Si le produit est avalé, ne pas provoquer de vomissements. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets – aigus et différés

<b>Inhalation</b> :	Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs peuvent causer de la somnolence ou des vertiges.
<b>Peau</b> :	Peut provoquer une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, la déshydratation, le dégraissage et des fissures sur la peau.
<b>Yeux</b> :	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Les symptômes peuvent inclure, un inconfort ou de la douleur, un clignotement et un larmoiement excessif avec des rougeurs et de l'enflure.
<b>Ingestion</b> :	Peut être mortel si avalé et si le produit pénètre dans les voies respiratoires. Ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumonie chimique. Peut causer des troubles de digestion, des nausées et des vomissements.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Il est possible que les symptômes n'apparaissent pas immédiatement. Consulter un médecin si les effets se développent ou persistent ou en cas d'inconfort.

## **5. Mesures de lutte contre les incendies :**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone, poudre extinctrice et mousse antialcool

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

CO<sub>2</sub>, CO et hydrocarbures

### **5.3 Conseils destinés aux pompiers**

Se tenir contre le vent par rapport au feu. Les pompiers doivent porter la tenue de feu complète, y compris un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients fermés qui ont été exposés à un incendie avec de l'eau. Voir la Section 8 sur la protection personnelle.

## **6. Mesures en cas de dispersion accidentelle :**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser les équipements de protection recommandés à la Section 8. Isoler la zone dangereuse et bloquer l'accès au personnel non essentiel ou non protégé. Éliminer toutes les sources d'allumage.

### **6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

**Pour le confinement :** Contenir et absorber la dispersion avec un produit inerte. Placer dans un récipient adapté à la mise au rebut. Ne pas déverser dans les égouts ou permettre au produit d'entrer dans les cours d'eau navigables. Voir la section 8 pour les EPP.

**Pour le nettoyage :** Ramasser le matériel et le placer dans un contenant approprié. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air et peuvent se propager près du sol vers une source éloignée d'allumage. Fournir une ventilation adéquate.

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir loin des sources d'allumage. Ne pas fumer. Prendre les précautions nécessaires pour éliminer les décharges statiques. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler la vapeur ou le brouillard. Ne pas avaler. Ne pas manger ou boire lors de la manutention. Se laver les mains avec du savon et de l'eau après la manutention. Utiliser seulement des outils anti-étincelles.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Tenir hors de portée des enfants. Ranger dans un endroit bien ventilé. Ne pas stocker à une température au-dessus de 49°C (120°F).

### **7.3 Utilisations finales spécifiques**

**Durée de conservation :** La durée de conservation est de 7 à 10 ans lorsque stocké adéquatement.

## **8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle :**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

<b>Limites d'exposition MPT 8 h:</b>	<b>(OSHA PEL)</b>	<b>(ACGIH MPT)</b>
Distillats de pétrole (cycloalcanes lourds hydrotraités)	sans objet	sans objet
Distillats de pétrole (solvant Stoddard)	500 ppm	100 ppm
Tricrésylphosphate	sans objet	sans objet
Ortho-dichlorobenzène	50 ppm	25 ppm
Para-dichlorobenzène	75 ppm	10 ppm

## **8.2 Contrôle de l'exposition**

Utiliser une ventilation adéquate pour garder l'exposition sous les limites recommandées. S'assurer qu'un poste de lavage des yeux et une douche de sécurité se trouvent près de la station de travail.

**Équipement de protection des mains :** Porter des gants résistants aux produits chimiques pour prévenir le contact avec la peau.

**Équipement de protection des yeux :** Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches pour prévenir le contact avec les yeux.

**Protection de la peau et du corps :** Porter des vêtements de protection appropriés.

**Exigences relatives aux équipements de protection respiratoire et de ventilation :** Fournir une bonne ventilation.

**Exigences de protection contre l'ingestion :** Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manutention.

Se laver les mains avec du savon et de l'eau après la manutention. Laver tous les vêtements et les chaussures avant de les réutiliser.

## **9. Propriétés physiques et chimiques :**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Forme physique :</b>	liquide léger
<b>Couleur :</b>	rouge transparent
<b>Odeur :</b>	essence de wintergreen - menthe
<b>Seuil de perception de l'odeur :</b>	non disponible
<b>pH :</b>	sans objet – produit à base d'huile
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	-51°C (-60°F)
<b>Point d'ébullition initial :</b>	non disponible
<b>Point d'éclair (en coupelle fermée SETA) :</b>	53°C (128°F)
<b>Limites d'inflammabilité :</b>	Supérieure : non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	non disponible
<b>Inflammabilité solide/gaz :</b>	sans objet
<b>Pression de vapeur :</b>	non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	non disponible
<b>Densité relative :</b>	0,876
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	insoluble
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	non disponible
<b>Coefficient de partage (n/octanol/eau) :</b>	non disponible
<b>Viscosité (cinétique @ 100°C) :</b>	2,0 – 3,0 cSt
<b>Inférieure :</b>	non disponible

### **9. 2 Autres renseignements**

<b>% de matériau non volatile selon le poids :</b>	75,0%
<b>% de COV (Californie) :</b>	24,31%

## **10. Stabilité et réactivité :**

### **10.1 Réactivité**

Ne réagit pas dans des conditions normales

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Ne réagit pas dans des conditions normales

### **10.4 Conditions à éviter**

Chaleur et matériaux incompatibles

### **10.5 Matériaux incompatibles**

Agents oxydants puissants comme l'eau de javel et les peroxydes

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

CO<sub>2</sub>, CO et hydrocarbures

## 11. Renseignements toxicologiques :

### 11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Marvel Mystery Oil (Huile mystère Marvel)

DL50 – Rat oral	>2000 mg/kg
DL50 – Lapin dermal	>2000 mg/kg
CL50 – Rat inhalation	>20 mg/l (4 h)

#### Distillats de pétrole (cycloalcanes lourds hydrotraités) (64742-52-5)

DL50 – Rat oral	>5000 mg/kg
DL50 – Lapin dermal	>5000 mg/kg
CL50 – Rat inhalation	>5 mg/l (4 h)

#### Tricrésylphosphate (1330-78-5)

DL50 – Rat oral	3000 mg/Kg
-----------------	------------

#### Ortho-dichlorobenzène (95-50-1)

DL50 – Rat oral	500 mg/Kg
DL50 – Lapin dermal	>10000 mg/kg
CL50 – Rat inhalation	>8,5 mg/l (4 h)

#### Para-dichlorobenzène (106-46-7)

DL50 – Rat oral	>2000 mg/kg
DL50 – Lapin dermal	>2000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau
Dommage/irritation oculaire grave	Les données sont insuffisantes pour permettre une classification
Sensibilisation respiratoire ou de la peau	Les données sont insuffisantes pour permettre une classification
Mutagénicité sur cellules germinales	Les données sont insuffisantes pour permettre une classification
Cancérogénéité	Les données sont insuffisantes pour permettre une classification
Ortho-dichlorobenzène (95-50-1)	IARC Groupe 3 – Non classé
Para-dichlorobenzène (106-46-7)	IARC Groupe 2B – Cancérogène probable chez l'homme. NTP 1-Preuve de cancérogénéité 3, Raisonnement considéré comme cancérogène chez les hommes
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité du fœtus
Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique	Les données sont insuffisantes pour permettre une classification
Toxicité pour certains organes cibles – Exposition répétée	Les données sont insuffisantes pour permettre une classification
Risque d'aspiration	Peut être mortel si avalé ou si aspiré dans les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après l'inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des vertiges.
Symptômes/lésions après contact cutané	Peut provoquer des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, la déshydratation, le dégraissage et des fissures sur la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	Peut provoquer des irritations oculaires. Les symptômes peuvent inclure, un inconfort ou de la douleur, un clignotement et un larmoiement excessif avec des rougeurs et de l'enflure.
Symptômes/lésions après ingestion	Peut être mortel si avalé ou si inhalé dans les voies respiratoires. Ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumonie chimique. Peut causer des troubles de digestion, des nausées et des vomissements.

## 12. Données écologiques :

### 12.1 Toxicité

La dispersion dans des systèmes aquatiques sans traitement n'est pas recommandée

**12.2 Persistance et biodégradabilité**  
Non établi

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**  
Non établi

**12.4 Mobilité dans le sol**  
Non établi

**12.5 Autres effets négatifs**  
Aucun connu

**13. Considérations relatives à l'élimination :**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets dangereux RCRA :** Réglementé comme étant un déchet dangereux (D-001 Inflammable).

**Méthode d'élimination :** Selon les règlements en vigueur au niveau local, provincial et fédéral

**Récipient pour l'élimination :** Les barils en métal sont recommandés.

**14. Renseignements sur les transports :**

**14.1 Numéro de l'ONU**  
1268

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**  
Distillat de pétrole n.o.s.

**14.3 Classe de danger pour le transport**  
3

**14.4 Groupe d'emballage**  
III

**14.5 Polluant marin**  
Non

**14.6 Transport en vrac**  
Sans objet

**14.7 Précautions particulières**  
Utiliser des quantités limitées

**15. Renseignements réglementaires :**

**15.1 Réglementations fédérales américaines**

**Statut TSCA :** Tous les ingrédients sont commercialement disponibles et inscrits par le fabricant en vertu du TSCA.

**15.2 Réglementations étrangères**

**Statut canadien :** Toutes les matières contenues dans ce produit sont inscrites à la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada. Consultez Turtle Wax, Inc. en ce qui a trait au statut des ingrédients.

**Union européenne :** Toutes les matières contenues dans ce produit sont inscrites à l'EINECS.

**AICS :** Toutes les matières sont inscrites à l'AICS (Australie).

**15.3 Réglementations par les États**

**Renseignements réglementaires pour les États :**

Les produits chimiques suivants sont spécifiquement inscrits par certains États; d'autres données d'hygiène et de sécurité spécifiques au produit dans d'autres sections de la FTSS peuvent être applicables selon les exigences de certains États. Pour obtenir les exigences réglementaires qui s'appliquent à vous, contactez l'agence appropriée de votre État.

**Proposition 65 de la Californie :**

<u>Numéro CAS</u>	<u>Concentration</u>	<u>Code de l'État</u>
Para-dichlorobenzène (106-46-7)	<0,1 %	Cancer

**15.4 Classifications HMIS et NFPA**

Classification HMIS :	Santé	2
	Inflammabilité	2
	Réactivité	0
Classification NFPA :	Santé	2
	Inflammabilité	2
	Réactivité	0

**15.5 UGS discontinuées**

Celles-ci utilisent toute la même formule.

MM003, MM007, MM08, MM010, MM011, MM012R, MM013R, MM014R, MM015, MM016, MM017, MM018, MM613, MM005

**16. Autres renseignements :**

<b>Raison de l'émission</b>	Adresse de mise à jour
<b>Préparé par</b>	James Heidel
<b>Titre du préparateur</b>	Directeur technique, R et D
<b>Administrateur de la FTSS</b>	Jean Mayszak - Directeur de la conformité technique, R et D
<b>Date d'approbation</b>	13 avril 2017
<b>Version antérieure remplacée</b>	10 mars 2015
<b>Numéro de révision</b>	#12

Cette information est fournie en toute bonne foi par Turtle Wax, Inc. et est considérée comme étant exacte et fiable. Aucun engagement, représentation ou garantie n'est cependant effectué quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'intégralité. L'utilisateur a la responsabilité de s'assurer de la conformité et de l'intégralité de ces renseignements quant à leur utilisation particulière.